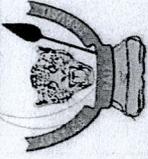


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 204/2024

A LA SOCIETE LOGISTICS SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la livraison des divers articles, (disque d'embrayage, pompe d'injection, plaque avant, bande de frein, disque de roue avant, boîte de vitesse, axe de roue, set d'amortisseur, pneus 225/98R16, pneu P26, conclu avec la Police Nationale Congolaise, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions cent quarante-trois mille cinq cent vingt (USD 4 143 520) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-neuf mille quatre, soixante-quatre centimes (USD 29 004,64), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

